

LOGISTIQUE ET TRANSPORT

CAP

Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Albert Grégoire - 16800 SOYAUX
Tel : 05.45.38.63.63
Contacts : Isabelle FORGERON et Sébastien LACROIX
Animateurs pédagogiques

LE MÉTIER

Le titulaire du CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar a pour mission principale d'acheminer en toute sécurité les passagers dans le cadre de leurs déplacements réguliers et/ou occasionnels.

Au cours de sa mission de transport, il assure la relation client, contribue au suivi, à la fidélisation et s'emploie à véhiculer une image positive de son organisation.

Il exerce son métier en milieu urbain ou rural. Ses activités peuvent être menées dans des entreprises de transport routier de voyageurs, que l'on soit en transport : sur ligne régulière, scolaire, de tourisme (local, régional, national, ou international), occasionnel, à la demande, privé.

Le conducteur doit se conformer à une exigence de conduite professionnelle tout au long de la prestation de transport. Son activité requiert une hygiène de vie compatible avec la conduite d'un véhicule lourd en toute sécurité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en œuvre la mission de transport
- Conduire un véhicule
- Gérer les situations d'incident, d'accident et de contrôle routier
- Prendre en charge le client

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Conducteur de bus ou d'autocar

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum / CAP, BEP, et du permis B impératif.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : une alternance irrégulière correspondant aux besoins de la profession, un temps en centre de formation important en début de formation. Calendrier d'alternance sur demande.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 12h en enseignement général, 15h enseignement professionnel et 8h de formation à la conduite de véhicule.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Formations complémentaires possibles

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.
Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.
Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs



Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP37598 - www.francecompetences.fr
Date d'enregistrement de la certification : 31-08-2028

